



Déclaration liminaire du SE-Unsa à la CAPA Certifiés traitant des contestations RDVC et des demandes de congé de formation professionnelle.

Mesdames, messieurs les membres de l'administration,
Mesdames, messieurs les représentants des personnels,

La reprise scolaire s'est faite dans un contexte sanitaire toujours préoccupant. Les demandes portées par le SE-Unsa conjointement avec d'autres organisations ont amené le ministre à annoncer des mesures plus fortes que celles appliquées précédemment pour cette reprise : maintien des fermetures de classes à partir d'un cas de covid, montée en charge de la politique de tests ou encore extension des demi-jauges à tous les lycées et à certains collèges. Elles nécessitent des recrutements immédiats.

Ce sont des mesures indispensables non seulement pour assurer le fonctionnement des établissements scolaires, mais aussi pour l'ensemble de la société afin que les établissements ne soient pas des vecteurs d'une nouvelle accélération de l'épidémie.

Pour le SE-Unsa il est maintenant nécessaire d'aller plus loin pour maintenir sur le long terme l'ouverture des établissements en assurant la sécurité des personnels et des élèves.

La question de la vaccination des personnels n'a pas véritablement avancée, les personnels sont légitimement inquiets à l'idée de reprendre sans pouvoir se faire vacciner, ils doivent faire l'objet d'une priorisation de la part du gouvernement.

La volonté d'organiser les auto-tests à l'intérieur des lycées pour les élèves pose aussi toute une série de problèmes.

L'école ne pourra fonctionner, à court et à long terme, sans moyens supplémentaires.

Les examens, en collège comme dans les trois voies du lycée, ne pourront pas se tenir comme prévu puisque l'année n'a pas été normale.

Le SE-Unsa demande que des décisions rapides soient prises pour clarifier l'organisation et les attentes de l'ensemble des examens.

Ce sont les personnels qui permettent au service public d'éducation de tenir. Le SE-Unsa les soutient, partout, en continuant d'intervenir pour que leur sécurité soit assurée, que leur santé soit préservée et que leurs conditions de travail soient améliorées dans l'immédiat et sur le plus long terme.

En outre, il est inacceptable que la rentrée 2021 se prépare toujours avec des moyens humains insuffisants, alors que les besoins créés par plus d'une année d'école en mode dégradé sont énormes.

Le SE-Unsa demande dans l'immédiat les moyens d'assurer les remplacements, et des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, santé et sociaux, vie scolaire dans les écoles et les établissements pour la rentrée de septembre, pour annuler les fermetures de classes et de postes, répondre aux inégalités qui se creusent, et pouvoir anticiper une possible poursuite de la crise sanitaire.

Pour en venir à l'ordre du jour, au SE-Unsa, nous n'oublions pas les méfaits du précédent système et nous considérons toujours le PPCR comme une avancée mais elle est fourvoyée par le calquage de l'administration sur l'ancien système.

Le rendez-vous de carrière est une évaluation qui concerne tous les collègues pour que l'avancement accéléré soit réellement en lien avec le mérite professionnel plutôt que lié au rythme d'inspection, comme c'était le cas dans l'ancien système.

Ces rendez-vous de carrière devaient être le moment de valoriser le travail quotidien des enseignants en inscrivant noir sur blanc que ce travail est excellent ou très satisfaisant quand il l'est.

Tout comme l'année dernière, la majorité des dossiers retenus lors de la demande de révision en CAPA concernent le 3ème rendez-vous de carrière car l'avis est déterminant pour l'accès à la Hors-classe.

L'attribution de la mention « Excellent » pour uniquement 30 % des promouvables et la mention « Très satisfaisant » pour 45% des promouvables imposée par les quotas ne permet aucunement de valoriser la carrière des enseignants.

En ce qui concerne les demandes de congé de formation professionnelle, cette année, 78 collègues ont demandé un congé de formation allant de 2 à 12 mois. Seulement 12 collègues sont proposés dont 2 en prolongation soit un taux de satisfaction de 15,3 %, la majorité des candidats obtiennent satisfaction à l'issue de leur 4ème ou 5ème demande ce qui est en contradiction avec la volonté du gouvernement de faciliter les évolutions et/ou reconversions des personnels, en effet, attendre 4 ou 5 ans pour espérer obtenir un congé de formation est vu comme étant une injustice par nos collègues....

Pour conclure on constate une dégradation significative du taux de satisfaction par rapport à l'année dernière : 12 collègues avaient obtenu satisfaction sur un total de 60 demandes soit un taux de 20 % de satisfaction, ce taux de satisfaction est de 15.3 % cette année ce qui est fort dommageable pour nombre de nos collègues.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus du SE-Unsa : Sami Abel, Lucia Romero-Bousquet